



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E396

VALABLE JUSQU'AU 03/10/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1991

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/12/1999
50 000

Raison sociale : CORAN ET SOLDERA

38 BOUCLE DU FERRONNIER
57180 TERVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE B381663905

Siret : 381 663 905 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 089865 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4624675504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4624675504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Téléphone : 03 82 59 60 59

Portable :

Site Internet :

E-mail : secretariat@coran-fils.fr

Responsabilité légale :

CORAN SÉBASTIEN GÉRANT

Fax : 03 82 59 60 55

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	16/06/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	16/06/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	16/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.